



CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION DU 6 MAI 2026

Étaient présents :

Madame Dominique TALADUN CHAUVEL, Monsieur Michel DUSSAUX, Madame Solenn GUEGUEN, Monsieur Thierry SOUDAIS, Madame Jessica DEMARAIS, Monsieur Clément HOUILLEZ, Madame Odile WATTIER, Monsieur Benoît GAUTHIER, Monsieur Daniel BUREY, Madame Catherine VIGREUX, Monsieur Pierre GIFFARD, Madame Stéphanie DUBUC, Monsieur Cyril KARBOWIAK, Madame Delphine LANGRUME, Monsieur Franck PILORGET, Madame Charlotte VILLENEUVE, Monsieur Yann VANDROMME (présent à partir du vote de la délibération n°3, absent lors du vote des délibérations n°1 et n°2), Madame Mickaële TAHON, Madame Pauline HERAULT, Madame Alizée MURCO, Madame Victoria FRANÇOISE, Monsieur Ludovic LAUWERIER, Monsieur Aymeric PROUX, Monsieur Francis ALABERT, Madame Christine CATEL, Monsieur Alain BREYSACHER, Monsieur Pierre PESQUEUX, Madame Virginie BLANDIN, Madame Herléane SOULIER, Monsieur David LEFEBVRE, Madame Claire MARTINEZ, Monsieur Florent FERRAND.

Absente :

Madame Françoise DENIAU.

Monsieur Aymeric PROUX a été désigné comme secrétaire de séance par les membres du Conseil Municipal.

1 - Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 avril 2026

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

2 - Communications

Le Conseil Municipal prend acte.

Arrivée de M. Yann VANDROMME à 18h36 ; il prend désormais part au vote.

3 - Composition de la commission communale des impôts directs (CCID)

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

4 - Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) - Création et désignation des membres

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de voter à main levée et de ne pas recourir au vote à bulletin secret.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de présenter une liste commune qui représente de façon proportionnelle les tendances des listes élues.

Les huit membres élus au sein du Conseil Municipal sont les suivants : M. Clément HOUILLEZ, Mme Victoria FRANÇOISE, M. Benoît GAUTHIER, M. Michel DUSSAUX, Mme Mickaële TAHON, Mme Virginie BLANDIN, M. David LEFEBVRE, M. Florent FERRAND.

Le Conseil Municipal, adopte cette délibération, à la majorité,
30 voix pour,
2 abstentions : M. David LEFEBVRE et Mme Claire MARTINEZ,
et 0 voix contre.

5 - Délibération de principe pour la prise en charge de frais incombant aux sinistres de Responsabilité Civile

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

6 - Fixation des tarifs municipaux - Restauration scolaire et accueil de loisirs - Année scolaire à compter du 1er septembre 2026

Le Conseil Municipal, adopte cette délibération, à la majorité,
25 voix pour,

1 abstention : M. Florent FERRAND,

et 6 voix contre : Monsieur Francis ALABERT, Madame Christine CATEL, Monsieur Alain BREYSACHER, Monsieur Pierre PESQUEUX, Madame Virginie BLANDIN, Madame Herléane SOULIER.

7 - Séjour Eté 2026 - Accueil de Jeunes Maison de Quartiers

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

8 - Création de 3 emplois non permanents d'adjoint d'animation pour un accroissement temporaire d'activité à la Maison de quartiers

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

9 - Personnel communal : modification n°4 du tableau des effectifs 2026

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

10 - Désignation des référents déontologues des élus

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

11 - Composition du Comité Social Territorial commun local entre la Ville d'Yvetot et le CCAS de la Ville d'Yvetot et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de travail au sein du Comité Social Territorial commun

Le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

Fin de séance : 19h23.



Le Maire,

Dominique TALADUN CHAUVEL